

Effectifs : 31 400 étudiants supplémentaires attendus à la rentrée 2021 ; 2,87 millions en 2029

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°216447 - Publié le 12/05/2021 à 15:36
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 13/05/2021 à 22:08

31 400 étudiants de plus qu'à la rentrée 2020 sont attendus à la rentrée 2021 dans l'enseignement supérieur, ce qui porterait la population étudiante totale à 2 816 300 (+1,1 %), selon une note d'information du [Sies \(Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques\)](#), consacrée aux projections des effectifs dans l'enseignement supérieur de 2020 à 2029, publiée le 21/04/2021.

Imprimer

Cela représente une augmentation de près de 91 000 étudiants en deux ans. Selon des données encore prévisionnelles, la note indique en effet que la hausse du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur a été d'environ 59 600 étudiants en 2020 par rapport à l'année précédente (+2,2 %).

Et cette hausse va se poursuivre : d'ici 2024, l'enseignement supérieur pourrait rassembler, 2,82 millions d'étudiants et en 2029, 2,87 millions d'étudiants, soit une hausse des étudiants de 93 000 en cinq ans et de 143 000 étudiants en dix ans.

Les effectifs progressent fortement depuis ces cinq dernières années du fait de deux facteurs :

- l'effet d'une scolarisation accrue des dernières générations de bacheliers dans l'enseignement supérieur ;
- un boom démographique d'une ampleur inédite intervenu en l'an 2000.

Selon le Sies, l'université hors [IUT \(Institut universitaire de technologie\)](#) a accueilli près du tiers des étudiants supplémentaires en 2020, avec 11 100 néo-bacheliers de plus par rapport à 2019 (+ 4,9 %). Une augmentation qui se retrouve dans toutes les disciplines de licence, cursus qui est aussi impacté par la réforme de l'accès aux études de santé mise en œuvre à la rentrée 2020.

Dans les autres filières, seules les [CPGE \(Classe préparatoire aux grandes écoles\)](#) ont connu une légère baisse de l'accueil des nouveaux bacheliers avec -200 étudiants en 2020, selon les données provisoires. À l'inverse des écoles de commerce, d'ingénieurs et des établissements d'enseignement universitaire privés qui ont accueilli un nombre plus élevé de bacheliers en 2020.

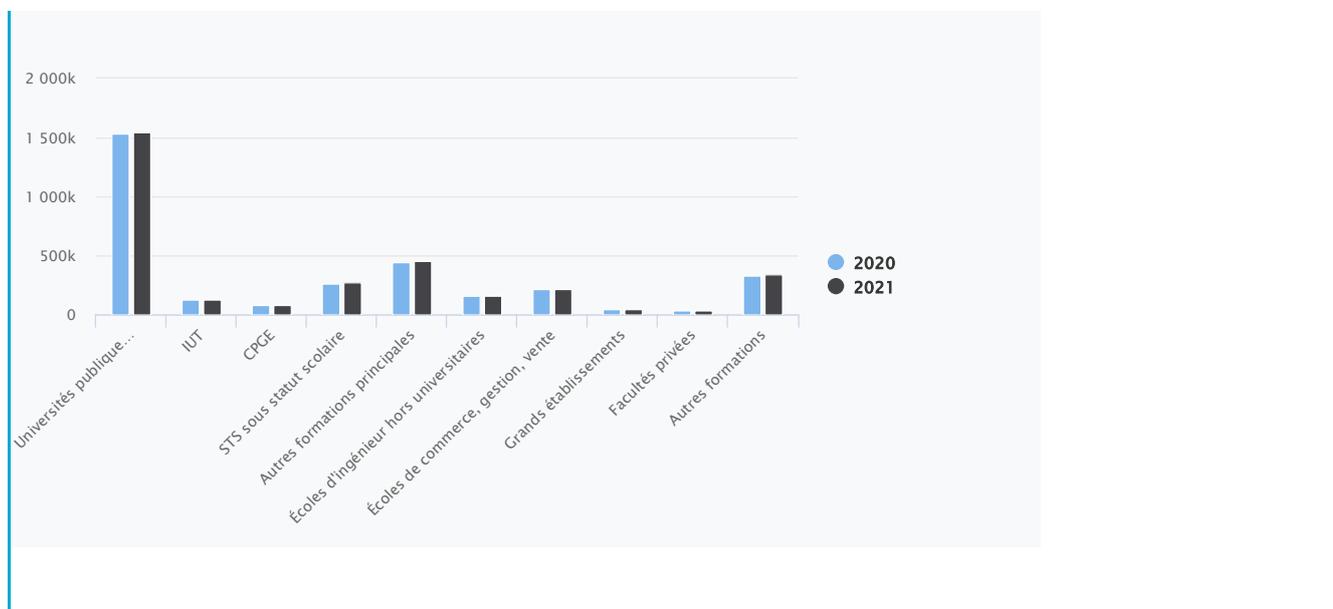
Une hausse de 35 500 d'étudiants en 2020

Selon les données provisoires du [Sies \(Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques\)](#), le nombre de néo-bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2020 a augmenté de 6,8 %, soit 35 500 de plus par rapport à 2019. En réponse à cette hausse importante, « l'enseignement supérieur a adapté son offre de formation et a augmenté le nombre de places dans certaines filières », indique le Sies.

Cette hausse des effectifs totaux se répartit de la façon suivante :

- Les **filières traditionnelles** (universités, [IUT \(Institut universitaire de technologie\)](#), [CPGE \(Classe préparatoire aux grandes écoles\)](#), [STS \(Sections de technicien supérieur\)](#)), choisis par près de 80 % des néo-bacheliers, ont pris en charge « la moitié des étudiants supplémentaires arrivant dans l'enseignement supérieur suite au taux de réussite très élevé au baccalauréat 2020. »
- Les **STS** sous statut scolaire ont vu leurs effectifs de néo-bacheliers augmenter fortement, avec +6 300 étudiants en 2020 (+5,7 %).
- La hausse observée dans les **IUT** est un peu plus modérée, avec +1 500 étudiants accueillis après le baccalauréat (+3,0 %).
- Les **écoles de commerce, d'ingénieurs et les établissements d'enseignement universitaire privés**, « dont les effectifs de néo-bacheliers suivent déjà une trajectoire fortement à la hausse depuis 2015, accueillent un nombre plus élevé de néo-bacheliers en 2020 », avec respectivement +20,7 %, +19,5 % et +9,3 % dans ces établissements (+6 000 étudiants).
- « Un grand nombre de places dans les **formations paramédicales et sociales** a également été ouvert, ce qui permet à environ 4 400 bacheliers de plus d'entrer dans ces établissements. »

Les effectifs par grandes filières en 2020 et 2021



Une rentrée 2021 « pratiquement similaire à l'année précédente »

Concernant la rentrée 2021, le Sies prévoit l'entrée de 548 100 néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur, soit 10 000 de moins qu'en 2020, mais 25 400 de plus qu'en 2019. Le rapport indique aussi que le nombre de néo-bacheliers poursuivant des études supérieures diminuera de manière générale.

- À l'université, hormis les Staps (Sciences et technologies des activités physiques et sportives) et les sciences économiques, le Sies prévoit une baisse de 5 500 néo-bacheliers. Même chose pour les IUT, qui connaissent une baisse importante de 1 700 néo-bacheliers. Les CPGE verront elles aussi leurs effectifs baisser avec 300 néo-bacheliers de moins pour cette rentrée.
- Les STS seront la seule filière où le nombre de néo-bacheliers n'aura quasiment pas chuté en 2021 par rapport à 2020, avec une baisse de seulement -0,2 %.
- Dans l'ensemble des autres principales filières, l'effectif fléchira également dans chacune des autres formations avec 2 400 néo-bacheliers de moins.

Selon le Sies, les taux de réussite exceptionnels au baccalauréat deux années de suite auront une incidence sur toutes les filières en 2021-2022, tandis que les effets du boom démographique de l'année 2000 commenceront à s'estomper dans les formations courtes et les licences.

De manière globale, « près de 31 400 inscriptions supplémentaires seraient recensées en 2021 par rapport à 2020, soit une hausse de 1,1 %, deux fois moins élevée que l'année précédente », indique le Sies.

Dans le détail, la répartition des inscriptions se fera de la façon suivante :

- À l'université hors IUT, les étudiants inscrits en cursus licence progresseront légèrement avec 1 100 étudiants de plus, tandis que ceux d'IUT et de CPGE diminueront respectivement de 800 et 700 étudiants.
- En revanche, le nombre d'inscriptions en STS augmentera de 5 300 en un an grâce à la hausse prévue du nombre de néo-bacheliers inscrits dans cette filière aux rentrées 2020 et 2021.
- Pour les effectifs de master à l'université, l'augmentation des inscrits sera de 6 700 étudiants, ce qui représente la plus forte progression annuelle observée depuis cinq ans.
- Dans les écoles de commerce et d'ingénieurs, la hausse est également forte avec 10 400 d'inscrits en plus pour ces deux filières, mais inférieure à celle prévue entre les rentrées 2019 et 2020.

Les projections à dix ans

Impact démographique et des réformes

Le Sies envisage une hausse de 5,2 % des étudiants inscrits dans le supérieur en 2029 par rapport à 2019, soit 2 868 000 étudiants. Il avance plusieurs hypothèses pour l'expliquer :

- Dix ans après la dernière année de constat, le pic de naissances de l'an 2000, qui a conduit à un afflux d'étudiants dans l'enseignement supérieur dès la rentrée 2018, ne devrait plus avoir d'impact majeur sur les effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en 2029-2030.
- Il en est de même des taux de réussite exceptionnels au baccalauréat, constatés pour 2020 et retenus en hypothèse pour 2021.
- Le boom démographique de l'année 2006 aura par contre un impact non négligeable sur les effectifs inscrits à cet horizon.
- Au-delà de la démographie, la réforme des études de santé, effective à la rentrée 2020 et la création des BUT (Bachelor universitaire de technologie) en 2021-2022 expliquent une grande partie des évolutions des effectifs universitaires prévus pour les dix prochaines années.

Effectifs étudiants : les projections selon le type d'établissement et cursus jusqu'en 2029

Dans les filières universitaires

Ainsi en 2029, près de 1,7 million d'étudiants seront inscrits à l'université (y compris en IUT), soit une augmentation de 3,8 % en dix ans, mais cette évolution est très contrastée selon les filières universitaires.

- De manière générale, les effectifs d'étudiants inscrits en cursus **licence** hors IUT fléchiront fortement (-27 000 étudiants, -3,0 %) au profit des inscriptions en troisième année de BUT en IUT (+54 000 étudiants en dix ans).
 - On comptera 12 000 étudiants supplémentaires inscrits en licence de lettres et sciences humaines, 5 000 en Staps et 2 000 en droit;
 - les effectifs d'inscrits en licence de sciences baisseront de 4,3 % (-8 000 inscriptions), ainsi que ceux de sciences économiques et AES (Administration économique et sociale) (-8,5 %, -10 000 inscriptions).
- Dans les autres cursus, en raison du pic de naissances de 2006, la note prévoit une forte augmentation des étudiants inscrits en **master** avec près de 36 000 inscriptions supplémentaires en 2029, soit +6,2 % par rapport à 2019.
 - Parmi les disciplines, il est prévu une évolution très forte en Staps (+21,9 %, +1 000 étudiants), chez les ingénieurs universitaires (+13,5 %, +5 000), en sciences économiques et AES (+12,8 %, +9 000), et en sciences (+13,5 %, +10 000).
- Concernant le nombre d'étudiants inscrits en **doctorat**, déjà en baisse depuis une dizaine d'années, leur nombre « fléchirait légèrement les deux premières années de projections puis se stabiliserait sur le reste de la période. On compterait 1 000 étudiants de moins en doctorat entre 2019 et 2029, soit un effectif en baisse de 2,1 %. »

Effectifs : projections à l'université hors IUT jusqu'en 2029 par grandes disciplines

Projections des effectifs à l'université hors IUT jusqu'en 2029 par grandes disciplines (constat en 2019, puis projections) et évolution entre 2019 et 2029 en %

Source(s) : Sies - Mesri

Quels choix des néobacheliers en 2029 ?

Selon les prévisions du Sies, « le nombre de nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2029 serait supérieur de 6,7 % par rapport à la rentrée 2019 (+35 000) ».

- À l'université hors IUT, le taux de poursuite des bacheliers s'élèvera à 34,4 %, soit +0,7 % point par rapport à 2019. Les néo-bacheliers seront plus nombreux dans toutes les disciplines sauf en Pass (Parcours d'accès spécifique en santé).
- Le Sies indique que « les effectifs néo-bacheliers poursuivant en CPGE seront en baisse entre 2019 et 2029, de 1 000 étudiants, soit -2,5 % ».
- En revanche, le nombre de poursuivants néo-bacheliers augmentera de 7,9 % sur la période 2019-2029 en IUT avec 4 000 néo-bacheliers supplémentaires.
- Les STS sous statut scolaire connaîtront une hausse encore plus importante, avec +8 000 néo-bacheliers poursuivants, en augmentation de 7,3 % en dix ans.

Effectifs : projections de taux de poursuite d'études pour les bacheliers jusqu'en 2029

Taux de poursuite des bacheliers dans les principales filières de l'enseignement supérieur de 2010 à 2029 (constats pour 2010 à 2019, puis projections)

Source(s) : Sies - Mesri

Ruptures des tendances dans les projections sur dix ans

Le Sies prévient que l'exercice de prévision a été difficile à mener à bien à cause de plusieurs facteurs qui ont marqué l'année universitaire 2020 :

- Les taux de réussite exceptionnels au baccalauréat à la session 2020 : « 95 % des candidats ont été admis, soit une augmentation de 7 points par rapport à la session de l'année précédente, et 54 600 bacheliers en plus. »
- La réforme de l'accès aux études de santé à la rentrée 2020 a aussi modifié cet exercice de prévision, selon le Sies : « Le taux de

redoublement en première année du parcours santé, qui regroupe en 2020-2021 les étudiants en Paces et en Pass, a donc dû être modifié », car « l'impossibilité de redoubler nous a conduit à prévoir des flux plus importants de réorientation vers une première ou deuxième année de licence ».

• La création des BUT, qui sera effective à la rentrée 2021, a aussi bouleversé la méthodologie du Sies : « Cette troisième année en IUT devrait se substituer à certaines licences professionnelles actuellement délivrées par les universités, et va conduire à de fortes évolutions des flux entre les IUT, les formations de licence et de master. »

Méthode

Effectifs : 31 400 étudiants supplémentaires attendus à la rentrée 2021 ; 2,87 millions en 2029

1/3

- Les effectifs de l'enseignement supérieur dépendent, en grande partie, du flux d'entrée dans le supérieur après l'obtention du baccalauréat. Le modèle de projection des effectifs de l'enseignement supérieur s'appuie sur les prévisions d'effectifs des élèves de terminale réalisées par la Depp, déterminées principalement par les projections démographiques de l'Insee et des taux de redoublement dans le second degré.
- Les effectifs de bacheliers sont estimés à partir de ces effectifs de terminales auxquels on applique une projection des taux de réussite au baccalauréat. Sont réalisés ensuite des projections sur les taux de poursuite par série du baccalauréat et filière de l'enseignement supérieur de ces bacheliers pour estimer le nombre de nouveaux bacheliers qui devraient entrer chaque année dans les différentes filières. On y ajoute les effectifs des entrants non nouveaux bacheliers (bacheliers des années antérieures et étrangers). On fait « vieillir » ces entrants sur la base de taux de passage, de redoublement et de réorientation.



Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Mesri)

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont rassemblés dans un ministère depuis le 17/05/2017. Frédérique Vidal en est la ministre.

Catégorie : Etat

Adresse du siège

21, rue Descartes
75005 Paris France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 2286, créée le 11/07/2014 à 04:20 - Màj le 09/04/2020 à 17:38